Communiqué de presse

11/07/2025

Le Département en actions.

Michel Pélieu, Président du Département des Hautes-Pyrénées a réuni le 11 juillet dernier les membres de la Commission permanente. Lors de cette réunion, la Commission permanente a adopté une série de mesures relatives aux compétences qui lui sont déléguées par l'Assemblée départementale. Zoom sur certaines d'entre elles...

hautespyrenees.fr

HAUTES-PYRÉNÉES LE DÉPARTEMENT

graham.ellul@ha-py.fr

Solidarités territoriales.

Partenariats touristiques 2025

Le Département accompagne les associations qui présentent des programmes d'action concourant à la stratégie départementale de développement touristique. **106 891 € ont été attribués au dernier examen des dossiers** :

- 24 103 € au Comité départemental de la randonnée pédestre des Hautes-Pyrénées,
- 15 300 € à l'Association départementale des Gîtes de France et du Tourisme Vert des Hautes-Pyrénées,
- 22 140 € à la Fédération départementale des offices de tourisme des Hautes-Pyrénées,
- 45 348 € à l'association Clévacances Hautes-Pyrénées.

Participation au financement de dispositifs anti-grêle

Lors du vote du budget en mars 2025, une dotation de 418 160 € a été votée pour les actions en faveur du secteur agricole, dont **65 000 € pour l'ADLFA 65.**
L'Association Départementale de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques prend en charge la gestion technique et administrative de **39 générateurs anti-grêle** disposés stratégiquement à travers le territoire.
Comme chaque année, le Département aux côtés d'autres partenaires (Communautés de communes, Chambre d'agriculture, établissements financiers, coopératives…) participe à l'achat et au transport de solution pour alimenter les postes anti-grêle.

Appui au développement territorial

Le Département soutient le développement territorial et la dynamisation des communes urbaines à travers une diversité d'appels à projets. **Lors de la première session de cette année, 18 dossiers ont été retenus et bénéficieront d'un financement total de 2,075 M€**, dont à titre d'exemple :

- **45 000 € à la commune de Pouyastruc** pour l'acquisition et l'aménagement d'une maison médicale.
- **300 000 € à la Communauté de communes Pyrénées Vallée des Gaves** pour la 2e tranche construction du centre aquatique de Lau Folie's.
- **150 000 € à la commune de Bagnères-de-Bigorre** pour la construction d'un dojo.

Solidarités sociales.

Participation au fonctionnement d'associations

Le Département a mobilisé 357 210 € pour les acteurs associatifs et structures œuvrant dans le domaine de la solidarité, dont à titre d'exemple :

- **IRIS 65**, une association d'entraide et de solidarité envers les personnes confiées à la protection de l'enfance ou en situation d'isolement familial,
- Le **CIDFF 65** (Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles),
- **MOB 65**, une auto-école solidaire.

HAUTES-PYRÉNÉES
LE DÉPARTEMENT